

Mai à Août 2024 - n°62

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Edito | p 1 |
| Réserve Naturelle de Saint-Mesmin | p 2 |
| Inventaires et expertises biodiversité | p 4 |
| Environnement | p 7 |
| Vie associative | p 9 |

EDITO



© A. Hergibo

Ecophyto ?!

Rappelez-vous dans les années 2005/2006, le lancement de notre opération devenue un succès, **Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages...**

C'était après un gros travail de notre groupe de réflexion d'alors « Homme et Environnement » sous la houlette de Paul Siffert et nous étions en avance sur ce qui donna plus tard la loi dite « Labbé » adoptée en 2014.

Cette loi avait fait naître en nous le grand espoir qu'enfin le sujet de l'usage des produits « en -cide » deviendrait une priorité en matière de santé publique.

Et l'accueil de notre proposition d'engagement par les presque 80 communes signataires puis la régionalisation de l'opération, voire la copie de nos outils dans la France entière, nous rendait optimistes !

Dans la foulée, l'État lançait en 2008, le plan ECOPHYTO 2018...

Formation des vendeurs de produits, abandon de la vente de certaines molécules et un objectif, celui de réduire de 50% l'emploi de pesticides à l'horizon 2018. Groupes de travail, réunions de suivi, tableaux de bord, mobilisation du monde agricole, des associations de protection de la nature et de l'environnement, des filières de vente, même des utilisateurs dans le domaine sportif, c'est dire si on pouvait espérer...

La suite vous la connaissez : jamais nous n'avons atteint cette réduction et certaines années même nous avons assisté à une augmentation !

Hélas, aujourd'hui, en mai 2024 tout semble à refaire ! On parle aujourd'hui d'Ecophyto 2030 et l'objectif de réduire de 50% l'usage des pesticides reste le même... A la nuance près que la façon d'évaluer l'usage a changé ! C'est en quelque sorte « qui casse son thermomètre n'a plus de fièvre... ».

Et l'argument est de taille : « nous allons évaluer en utilisant le protocole européen ». Jusque-là, seule la France utilisait

l'indicateur du nombre de doses utiles (Nodu), place désormais au « HRI1 » (indicateur européen de risque harmonisé de type 1). Pas d'équivalence entre les deux méthodes permettant de faire des comparaisons ; « on efface tout et on recommence ! ».

« Le Gouvernement fait le choix d'un indicateur HRI1 trompeur puisqu'il affiche une baisse de 32 % entre 2011 et 2021 alors que le Nodu, lui, met en évidence une augmentation de 3 % de l'usage des pesticides pendant la même période » (Communiqué de Génération Future du 3 mai 2024).

Début mai une centaine de scientifiques, principalement des médecins, signaient une tribune dénonçant l'inaction des pouvoirs publics et alertaient une fois encore sur la dangerosité avérée ou probable des produits phytosanitaires (article du Monde du 10/05/24).

Cerise sur le gâteau : au lieu de faire de la prévention, d'interdire certaines molécules ou d'encourager à trouver des méthodes alternatives à l'emploi de ces produits dangereux, il est proposé d'indemniser les victimes.

Dans un autre article, l'avocate de l'environnement, Corinne Lepage, en charge d'un dossier de demande de réparation de riverains victimes des traitements lance une fois de plus un avertissement « je suis persuadée que le dossier « pesticides » sera dans 20 ans celui de l'amiante aujourd'hui » (voir l'article dans Actu-Environnement du 16 mai 2024).

Et que l'on ne se méprenne pas, il ne s'agit pas d'un combat contre l'agriculture qui heureusement est plurielle, c'est un combat pour la santé de toutes et tous qu'il nous faut mener.

Alors si cela vous interpelle, rejoignez nos groupes de travail car à plusieurs on est plus forts, tout au moins, on réfléchit mieux !

Didier Papet, co-président



Un printemps marqué par des débits inhabituels, mais pas exceptionnels

Chose rarement vue ces dernières années, le premier semestre de 2024 aura été marqué par une succession de montées de la Loire, dépassant à trois reprises les 1000 m³/s au Pont royal à Orléans.

Le débit de la Loire a culminé à 1600 m³/s le 15 mars 2024, débit qui n'avait pas été atteint depuis janvier 2018 ! Statistiquement, ces petites crues sont censées revenir tous les deux ans. Mais la baisse des précipitations, la hausse des températures moyennes et le contexte actuel de changement climatique, modifient les équilibres. Cette nouvelle crue de début mai, qui recouvre les bancs de sable, a pour conséquence directe de retarder la nidification des Sternes pierregarin.

Mais elle permet aussi de maintenir en eau les annexes hydrauliques favorables à la reproduction de nombreuses espèces de poissons, de favoriser le bon fonctionnement des roselières et autres zones humides et de sélectionner, sur les îles et îlots, les espèces botaniques ligériennes capables de s'adapter à ces brutales fluctuations.

Un petit répit en somme pour les milieux naturels de la réserve, et plus largement ceux de la Loire, qui peinaient des étiages précoces et prolongés de ces dernières années !



Annexe hydraulique de la Croix de Micy avec un débit de 1400m³.s
© D. Hémeray



La réserve naturelle à Mareau-aux-Prés avec un débit de 1400m³.s
© D. Hémeray

Un stage sur le suivi des roselières de la réserve naturelle

Je suis Raphaël MARIVAIN et je suis actuellement en 3ème année de licence « Biologie des organismes, Ethologie, Ecologie, Evolution » à l'Université de Rennes. J'effectue un stage de 7 semaines à Loiret Nature Environnement, dans l'équipe de la réserve, stage portant sur le suivi des roselières et la nidification de la Rousserolle effarvate.

Les roselières sont assez fréquentes dans la réserve naturelle, mais elles sont très fragmentées et sensibles aux fluctuations du niveau de la Loire. Elles abritent une faune spécifique, dont la Rousserolle effarvate, petit passereau qui construit son nid autour des tiges de Phragmites (nom scientifique du Roseau commun).

Le plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle a mis en évidence le manque de connaissances sur l'état de conservation des roselières du territoire, qui pâtissent de la baisse des débits de la Loire ces dernières années. La réserve manque également de données sur la capacité d'accueil de ces milieux pour la **Rousserolle effarvate**. Dans le secteur de la Croix de Micy, le seul où l'espèce est suivie dans le cadre d'un programme de baguage, la population de Rousserolles est en baisse.

Mon objectif est, dans un premier temps, de **faire l'inventaire des roselières de la réserve**, tout en décrivant leur état de conservation. En parallèle, je mets en place un protocole pour dénombrer les mâles chanteurs de Rousserolles effarvates, pour avoir une vision globale de la population et voir s'il y a un lien entre la taille, l'état de conservation de la roselière et la présence de l'oiseau. Je profite aussi de ces



prospections pour rechercher et localiser les mâles chanteurs de **Bruants des roseaux**. Cette espèce, dont la population baisse au niveau national et mentionnée comme vulnérable dans le livre rouge des espèces menacées en Centre-Val de Loire, fréquente les saulaies en bord de roselière.

Le recueil de ces données permettra de mieux connaître la richesse ornithologique des roselières de la réserve. Ce protocole pourra être reconduit dans quelques années pour voir l'évolution des milieux et des populations de rousserolles et de bruants.



Rousserolle effarvate dans une roselière © P. Mery

Une mise à jour participative des données de la réserve

Pour protéger la faune et la flore de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, il faut d'abord connaître les espèces présentes. Les observations réalisées par les agents de la réserve et les partenaires, sont compilées depuis des années dans une base de données. Les naturalistes amateurs contribuent également à enrichir les connaissances lorsqu'ils saisissent leurs données dans la base Obs'45.

Actuellement, environ 3900 espèces sont connues (rassemblant plus de 60 000 données) dans la réserve naturelle. Or, certaines données sont anciennes, avec des espèces non revues depuis 10 ans ou même plus parfois !

Pour actualiser nos données, un appel a été lancé via la rubrique Actualités d'Obs'45. Il est ainsi possible de télécharger la liste des espèces non revues après 2014 sur le territoire de la réserve naturelle ou de son périmètre de protection. Certaines espèces sont rares, d'autres plutôt communes, mais n'ont pas été revues

lors des différents protocoles. Toutes les observations seront à saisir dans Obs'45. Alors à vos loupes, jumelles et bottes, bonnes prospections et merci d'avance pour votre contribution !

En parallèle, un travail de mise à jour de la liste des espèces d'oiseaux nicheurs de la réserve est en cours avec les membres du groupe ornithologique de LNE. Une découverte récente : la nidification d'un couple de Hérons cendrés, une première dans la réserve !



Héron cendré sur son nid © J. Dumont

L'application mobile Obs'45 est désormais disponible ! Téléchargez-la

Elle était attendue par beaucoup d'entre vous ! Après une période de test de plusieurs semaines, **l'application mobile Obs'45 est disponible** pour tous. Vous pouvez dès à présent **télécharger l'application sur votre smartphone !**

L'application se veut **simple d'utilisation** et allégée par rapport au site internet, afin de permettre à tout le monde de l'utiliser. **Elle permet de faire remonter ses observations directement depuis le lieu de l'observation. La saisie étant possible même sans avoir de réseau sur le terrain.**

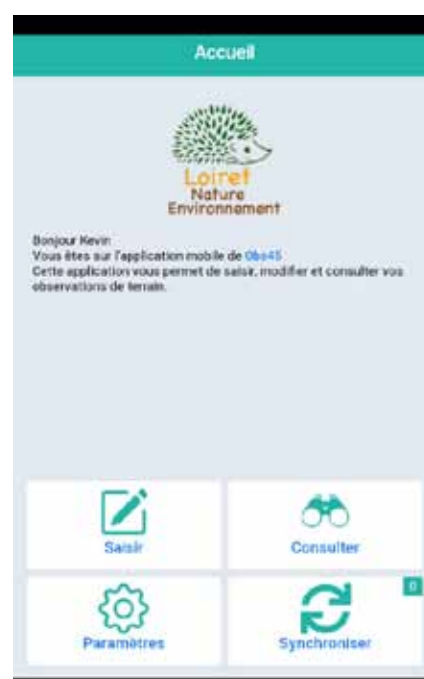
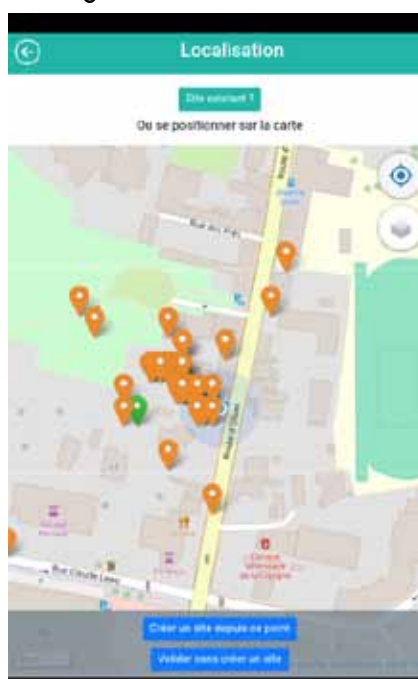
Vous retrouverez **toutes les informations pour l'installer**, sur le site internet d'Obs'45, dans l'onglet **Aide**, puis en allant dans la **FAQ/Application mobile**.

Nous vous invitons à **lire attentivement les consignes** afin d'installer correctement cette appli et de pouvoir bien l'utiliser. Pour toutes questions ou assistance, vous pouvez utiliser la page contact du site internet d'Obs'45.

Important : l'installation de l'application mobile nécessite au préalable la création d'un compte sur la version web d'Obs'45.

En espérant que cette application permettra au plus grand nombre d'entre vous de saisir ses observations et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances et à la protection de la biodiversité de notre département.

En vous souhaitant de belles observations et de bonnes saisies.



Accompagnement d'Orléans Métropole dans la sécurisation des berges

Depuis janvier 2018, la compétence **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations)** a été confiée de manière obligatoire aux EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

La compétence GEMAPI permet de mieux **concilier urbanisme, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques au niveau des territoires** directement.

C'est dans ce cadre qu'**Orléans Métropole a des projets de restauration de berges** sur plusieurs cours d'eau pouvant porter atteinte à des habitations en cas de crues.

Notre association a été missionnée pour accompagner la Métropole sur deux sites, à **Semoy** sur les bords de l'Egouttier, et à **Saint-Cyr-en-Val** sur le Morchène.

Sur le premier site, il s'agit de délimiter une zone humide afin d'étudier la possibilité de (re)créer une zone d'expansion de crue. Sur le deuxième site, des inventaires faune-flore sont menés afin de prendre en compte la biodiversité existante avant travaux. Les premiers inventaires n'ont pas montré, pour le moment, d'espèces rares mais de nouvelles prospections seront menées en fin de printemps et en été.



Le Morchène à Saint-Cyr-en-Val © N. Déjean

Inventaires naturalistes : de belles redécouvertes printanières

Le printemps est la période idéale pour observer la biodiversité, plus de 22 000 données ont été saisies depuis ce début d'année ! Merci à vous.

Pour le moment, aucune nouvelle espèce n'a été signalée dans le département mais des espèces rares ont été revues comme la **Gagée des champs** à Châteauneuf-sur-Loire et Laas (protégée en France et en Danger Critique d'extinction), l'**Ornithope comprimé** à Olivet (plante en danger en région, seules deux stations naturelles connues dans le Loiret).



L'Ornithope comprimé © N. Déjean

Le **Pic cendré** (espèce d'intérêt européen et classé en danger en France et en région) a aussi été entendu à plusieurs reprises cette année dans le département (forêt d'Orléans et bords de Loire). Oiseau discret, ses zones de nidification sont peu connues.

Côté amphibien, le **Triton ponctué** a été vu à Amilly, Bou, Pers-en-Gâtinais et Fay-aux-Loges. Ce triton est un indicateur de très bonne qualité des mares.

Le **Lézard des souches**, un de nos reptiles loirétains les

plus rares, a été vu en Forêt d'Orléans dont une belle population à Saint-Lyé-en-Forêt (adultes et juvéniles). Cette espèce souffre d'un manque de connaissances actuelles en région, ses observations sont donc d'un grand intérêt.

Enfin parmi les insectes, les premiers papillons commencent à voler. Le premier **Damier de la Succise** (papillon protégé et vulnérable dans la liste rouge régionale) a été vu pendant une éclaircie dans une prairie humide en lisière de forêt d'Orléans.



Le Damier de la Succise © N. Déjean

Les Inventaires de Biodiversité Communale sont des bons outils pour découvrir ou redécouvrir la faune et la flore de sa commune. Cette année, notre association intervient sur **les communes de Cepoy, Griselles, Gien, Donnery, Beaugency et Saint-Jean-de-la-Ruelle et Ormes !** Nous avons également été retenus pour les IBC de Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Denis-en-Val (les inventaires auront lieu en 2025).

N'hésitez pas à parcourir toutes ces communes et à noter dans Obs'45 toutes les espèces que vous pouvez voir, elles seront valorisées !

Nouveau partenariat avec l'association Biodiversio

L'association Biodiversio, basée en Sologne, s'est donné pour objectif d'accompagner les entreprises dans la meilleure prise en compte du patrimoine naturel de leurs emprises foncières.

En 2023 et 2024, nous avons été partenaire de Biodiversio pour mener des inventaires floristiques au sein de deux entreprises du Loiret : Moy Park Beef à



Fleury-les-Aubrais, et Swiss Krono à Sully-sur-Loire. La flore observée est assez banale mais reste riche surtout dans les espaces en gestion différenciée. Ces inventaires sont aussi une bonne occasion de **sensibiliser les salariés à la biodiversité qui les entoure**. Nos relevés sont enfin systématiquement accompagnés de **préconisations de gestion** afin que ces entreprises puissent protéger au mieux la biodiversité observée.

Diagnostique biodiversité chez des agriculteurs de Beauce

Comme nous l'écrivions dans une précédente Lettre d'info, nous avons répondu l'an dernier, avec la chambre d'agriculture du Loiret, à un appel à projets émis par le PETR Pays Loire Beauce pour mener des **diagnostics biodiversité sur six exploitations agricoles**.

Dans un premier temps du projet, les six diagnostics ont été réalisés au cours du printemps 2023 et ont concerné des exploitations en Beauce (Huêtre, Binas, Beauce-la-Romaine, Tavers côté Beauce) et dans le val de Loire (Mareau-aux-Prés, Dry et Tavers côté val). La biodiversité s'y est révélée encore bien présente dans les cultures et sur leurs abords : de nombreuses espèces d'oiseaux caractéristiques de l'openfield ont été observées, comme la Perdrix grise, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, l'Édicnème criard, la Bergeronnette printanière, l'Alouette des champs, le Bruant proyer... Plusieurs plantes intéressantes ont été notées, telles la Gesse à graines rondes (en danger critique d'extinction en région) et la Mauve hérissée (déterminante ZNIEFF) ainsi que, parmi les papillons, la Zygène des épines.

L'intérêt principal de l'étude résidait, ensuite, dans la mise en relation entre les agriculteurs, les échanges entre naturalistes et exploitants ainsi que dans la création

d'outils de sensibilisation fondés sur les résultats des diagnostics, afin de **sensibiliser d'autres agriculteurs du territoire à la prise en compte de la biodiversité sur leur exploitation**.

Des restitutions communes ont eu lieu début 2024, une première fois en binômes, puis avec les six exploitants ensemble, afin d'encourager les échanges. Sans surprise, les contraintes des agriculteurs sont très fortes et les marges d'amélioration des pratiques, limitées. Aussi nous sommes-nous concentrés sur la proposition de mesures visant principalement les espaces non cultivés (bords des chemins, abords de la fermes, jachères...).

Enfin, le 18 avril dernier, une restitution grand public a été organisée dans les deux communautés de communes afin de présenter les résultats aux élus et au public intéressé. Ces restitutions ont réuni une quarantaine de personnes et ont permis aux chargés d'étude de la chambre d'agriculture et de LNE d'échanger avec le public présent sur le respect de la biodiversité sur les parcelles cultivées et sur les contraintes du monde agricole.

Certains agriculteurs sont sincèrement motivés pour continuer la démarche. Des pistes ont été évoquées, des mesures de gestion ont été proposées et il serait particulièrement intéressant de refaire l'étude dans quelques années pour l'approfondir et mesurer les évolutions.

De nouvelles carrières étudiées

Depuis de nombreuses années, notre association étudie la biodiversité de plusieurs carrières dans le département. Ces inventaires réguliers permettent aux carrières de **prendre en considération les espèces présentes sur sites** et leurs rythmes de vie lors de la phase d'exploitation en carrière.

En 2024, deux nouvelles carrières sont étudiées avec le groupe Deromedi : une à Guilly et l'autre à Ouzouer-sur-Trézée. Les premiers inventaires ornithologiques menés ces dernières semaines font état d'une population d'**Hirondelles de rivage** (plus de 70 individus dont une partie en train de creuser des nids), de **Tarriers pâtres** (quasi menacés en France) et de **Petits Gravelots**. D'autres passages sont prévus dans l'année et confirmeront le statut nicheur des oiseaux.

Les plans d'eau et mouillères sont des zones de fort intérêt

pour les amphibiens dont le **Crapaud calamite** (quasi menacé en région) et la **Rainette verte** (quasi menacée en France). Ces premiers inventaires laissent supposer de bonnes découvertes par la suite et témoignent, une nouvelle fois, de l'attrait de ces milieux pour une partie de la biodiversité.

Les autres carrières étudiées sont situées à La Bussière et Sainte-Geneviève-des-Bois, également avec le Groupe Deromedi, à Bonnée avec GSM Granulats, à Sully-sur-Loire avec Eqiom et à Saint-Benoît-sur-Loire avec SNB.



Carrière d'Ouzouer-sur-Trézée © N. Déjean

Objectif Climat 2030

3 nouvelles jardifiches pour économiser l'eau et infiltrer l'eau pluviale



Les « **jardifiches** » sont une collection de fiches thématiques, initialement rédigées pour vous aider à jardiner sans pesticides. **Nous poursuivons cette série de fiches conseils sur des sujets centrés sur l'eau.**

Vous pouvez désormais trouver **trois nouvelles jardifiches** sur :

N°16 – Le jardin de pluie

Le jardin de pluie est un massif dédié à l'infiltration des pluies faibles à moyennes (10 à 20 premiers mm de pluie) et à la régulation des pluies moyennes à fortes en permettant de ralentir le flux vers le réseau d'eau pluviale, notamment lors des épisodes orageux durant lesquels les stations d'épuration peuvent être saturées.

Différentes strates de végétation (vivace, arbustive, et semi-aquatique) adaptées au milieu détrempé et humide vont habiller ce jardin de pluie.

N°17 – Le jardin sec

C'est un massif composé essentiellement de vivaces et plantes sauvages choisies pour leur résistance à la sécheresse, adaptées aux sols pauvres, sablonneux ou caillouteux. Ces plantes nécessitent bien souvent un entretien très léger !

Les sécheresses estivales sont l'une des conséquences du changement climatique. Des restrictions et interdictions d'arrosage peuvent alors entrer en vigueur. Face à ces enjeux nouveaux, la réalisation d'un jardin sec est une réponse pour s'adapter et continuer à avoir des jardins esthétiques et productifs.

N°18 – Les toilettes sèches

Aussi appelées « toilettes à compost », ces toilettes n'utilisent pas d'eau et permettent de valoriser les fèces au jardin après compostage. Une couche de sciure est utilisée pour recouvrir ses besoins, absorber les liquides et empêcher les odeurs.

En moyenne, 20% de la consommation d'eau d'un foyer est destinée aux WC, soit près de 30 litres d'eau potable par jour et par personne, les toilettes sèches ont donc un grand intérêt en matière d'économie d'eau !

Toutes les jardifiches sont à retrouver sur le site de l'association : <https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/zero-pesticide/nos-outils> et sont disponibles à la MNE en version papier.



Bienvenue dans mon jardin au naturel : 8 et 9 juin 2024 : Découvrez les 36 jardins au naturel qui ouvrent leurs portes



Pour la 14^e année, l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » vous permettra d'aller découvrir des jardins aux quatre coins du Loiret et les pratiques respectueuses de l'environnement que leurs jardiniers et jardinières mettent en œuvre.

Parmi les 36 jardins, 6 ouvrent au public pour la première fois, et 11 sont équipés de toilettes sèches, la thématique mise à l'honneur cette année !

Retrouvez le programme complet de l'évènement sur notre site internet : <https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/zero-pesticide/bienvenue-dans-mon-jardin-au-naturel>



© LNE

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du Puisseaux et du Vernisson

Comme évoqué dans la Lettre d'info n°58, un PTGE a vu le jour sur les bassins du Puisseaux et du Vernisson (affluents du Loing, entre Gien et Montargis) pour engager le territoire vers un **équilibre entre besoins et ressources en eau disponibles** en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques.

LNE s'implique dans cette démarche pour **accompagner les communes sur la réduction de leurs consommations d'eau** (bâtiments publics, espaces verts) **et sur leur gestion de l'eau pluviale**, pour favoriser la désimperméabilisation des sols et l'infiltration.

École en transition

Déjà partenaire de notre association sur plusieurs projets, et également labélisée TEN, Territoire Engagé pour la Nature, la ville de **Saint-Germain-des-Prés poursuit son action en faveur de l'environnement** en intégrant **l'école de la Claudinerie dans la démarche « École en transition »**.

Profitant des travaux de rénovation énergétique à venir c'est toute la cour d'école qui sera réhabilitée à court terme. Au-delà d'un projet initial autour de l'accueil de la biodiversité dans l'enceinte de l'école, de nombreuses propositions d'aménagement ont été faites pour y créer

Les villes d'Amilly, Chalette-sur-Loing et Montargis inaugurent cette démarche en 2024. Un diagnostic des espaces verts et de la gestion de l'eau pluviale dans les cours d'école et quelques bâtiments publics est, par exemple en cours de réalisation à Chalette-sur-Loing. Un défi citoyen sur les économies d'eau sera également mené cet été, en collaboration avec la Maison des Jeunes d'Amilly, pour engager une démarche de réduction des consommations d'eau sur la commune.

Un bilan de ces premières actions sera effectué fin 2024 et sera présenté lors du prochain comité de pilotage de ce premier PTGE engagé au niveau régional.

des espaces de fraîcheur et de verdure, et aménager des espaces pour faire classe dehors et amener les élèves à s'émerveiller de la nature au quotidien.

Le collège du Clos Ferbois de Jargeau s'est aussi engagé dans la démarche « École en Transition » pour mener des activités autour du jardin pédagogique avec une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Différentes activités seront proposées à ces élèves au printemps et à l'automne pour préparer des espaces de cultures en lasagne, faire des semis, plantations, cuisiner des plantes sauvages ou encore créer des oyas pour économiser l'eau au jardin.

Création d'un groupe Chiroptères à LNE

Préservées depuis longtemps dans le Loiret par un groupe de passionnés, **les chauves-souris rejoignent maintenant Loiret Nature Environnement**, avec la création d'un **nouveau groupe thématique** animé par des bénévoles enthousiastes de partager leurs connaissances avec le plus grand nombre.

Notre département est riche d'une diversité chiroptérologique favorisée par une multitude de milieux de vie : les cours d'eau, prairies et forêts sont autant de terrains de chasse alors que les vieux arbres têtards, les bâtiments historiques et les cavités souterraines servent de gîtes d'été ou d'hiver. Aujourd'hui, **21 espèces** se partagent le territoire, de la Pipistrelle commune, de quelques grammes, au Grand Murin, qui avec ses 40 cm d'envergure est la plus grande chauve-souris du Loiret.

Chaque année, le groupe Chiroptère de LNE proposera de nombreuses activités : sorties, réunions,...

Les comptages hivernaux restent le temps fort de l'activité du groupe. Chaque hiver, les chauves-souris entrent en hibernation, elles s'endorment pour passer la mauvaise saison dans des lieux calmes et frais : caves, souterrains et marnières deviennent alors leurs refuges. C'est le moment idéal pour observer l'état de santé et dénombrer les colonies.



Grand Murin © D. Hémeray

Le **SOS Chauves-souris** en place depuis quelques années seulement dans le Loiret permet de prendre contact avec un bénévole afin d'obtenir des conseils, de soigner une chauve-souris blessée ou encore de prendre en charge un juvénile.

Là aussi, il y a du travail, en 2023, une cinquantaine de chauves-souris ont été soignées, 16 juvéniles ont été allaités durant des semaines et plus d'une trentaine de colonies ont pu être sauvées. Un moment unique pour faire découvrir nos charmantes voisines.



Juvénile pipistrelle commune en soin © T. Chevalier



Pipistrelle commune relâchée après soin © T. Chevalier

Enfin, un **weekend de prospection estival** permet de passer au peigne fin une (ou des) commune(s) à la recherche de colonies : visite des bâtiments communaux, porte à porte et également soirée de découverte pour les habitants.

Que vous soyez déjà conquis par les chauves-souris ou simplement curieux, le groupe Chiroptères de Loiret Nature Environnement est fait pour vous.

Les animations et activités sont ouvertes à tous les adhérents sur inscription afin de limiter le dérangement des animaux lors des prospections. Chaque sortie sera annoncée dans l'agenda semestriel et via le Mot de la semaine.

Le groupe Chiroptères vous propose d'ores et déjà de se retrouver pour la prospection estivale sur la commune d'Olivet les 28, 29 et 30 juin. Vous pouvez contacter dès à présent Fabien Fernandez pour plus d'information : 06 23 40 18 30.

Notez aussi la **première réunion du groupe qui se tiendra à la MNE le vendredi 14 juin prochain, à 18h30.**

Sentinelles de la Nature



Depuis plusieurs années, France nature Environnement a développé un portail permettant de valoriser les actions favorables pour la Nature et de suivre celles qui lui sont défavorables :

<https://sentinellesdelanature.fr/>

Sentinelles de la nature est un projet participatif lancé en 2015. Le dispositif est très simple : une carte de France interactive permet à tout un chacun de signaler des atteintes ou initiatives favorables à l'environnement. Les atteintes peuvent ainsi être traitées, et les initiatives positives valorisées pour inspirer d'autres territoires.

Des fiches techniques, disponibles sur le site, donnent des pistes très intéressantes pour aider les bénévoles à résoudre les difficultés rencontrées. Un suivi des différents dossiers est aussi mis en place.

Dans la région Centre-Val de Loire, cette action Sentinelles de la Nature a démarré récemment. Des actions positives correspondant aux Inventaires de biodiversité communale menés ont déjà été positionnées sur la carte.

En Indre-et-Loire, la SEPANT a également commencé à travailler sur les atteintes à la Nature et des échanges ont eu lieu avec des bénévoles de Loiret

Nature Environnement qui souhaitent lancer le projet Sentinelles dans le département loirétain.

A la suite de cette rencontre et, dans la droite ligne des actions récemment menées en justice par l'association, le conseil d'administration de LNE a décidé, en avril, de **créer un groupe de travail constitué d'adhérents intéressés** pour participer au programme Sentinelles de la Nature dans le Loiret.

Dans un premier temps, il s'agirait de rejoindre un thème national baptisé **Sentinelles de la Nuit afin de lutter contre la pollution nocturne**. Cette opération débutera à l'automne et permettra, à partir de repérages, de signaler aux mairies et aux différentes enseignes concernées le non-respect de la réglementation en la matière.

Si cette nouvelle action portée par votre association vous motive, rejoignez-nous !

Des réunions régulières seront organisées à la MNE et annoncées via le Mot de la semaine.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Véronique BROUSSE, co-Présidente Environnement par mail à l'adresse : mave.brousse@hotmail.fr

Départs... et arrivées !

Ce début d'année 2024 est marquée par le départ en retraite (bien méritée !) de deux « piliers » de l'équipe salariée de LNE :

- **Olivier Prudhomme**, comptable au sein de l'association depuis 1993.

- **Marie-des-Neiges de Bellefroid**, chargée d'études et de projets depuis 2005.

Qu'ils soient infiniment remerciés pour leur travail et leur fidélité au cours de ces longues années passées au sein de l'association !

Leur professionnalisme, gentillesse et convictions vont particulièrement nous manquer.

Nous leur souhaitons tous nos vœux pour une excellente retraite !!

Ils sont remplacés par :

- **Audrey Marchand**, à la comptabilité.

- **Valentine Vershelde**, qui rejoint le pôle études en tant qu'ornithologue.

Bienvenue à elles deux !